

BN/2020-0779

PARIS, le 12 août 2020

Monsieur le Ministre,

Alors que la situation épidémiologique se dégrade de jour en jour, avec l'apparition de nombreux clusters, Monsieur le Premier Ministre vient d'appeler à généraliser le port du masque sur le lieu de travail. Dans bon nombre de services, les agents ne peuvent pas respecter la distanciation sociale, du fait des missions exercées ou de l'aménagement non adapté des locaux et des bureaux.

Compte tenu du contexte, le SNAPATSI demande :

- la communication d'un état des lieux des moyens de protection individuelle et notamment des masques pour l'ensemble du Ministère ;
- que tous les moyens de protection individuelle soient mis à disposition des agents et notamment par l'attribution d'un nombre suffisant de masques pour assurer leurs missions. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui, les agents devant s'approvisionner sur leurs deniers personnels.
- un rappel des consignes relatives à l'organisation du télétravail, afin de permettre un présentiel avec moins d'agents, assurer au mieux une distanciation sociale et la protection générale des agents.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mon profond respect.

La Secrétaire Générale



Nathalie MAKARSKI

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Monsieur Gérald DARMANIN